

Montréal, le 25 septembre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet: Demande du Transporteur de modification des tarifs et
conditions des services de transport pour l'année 2020
Dossier Régie : R-4096-2019, phase 2**

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements (DDR) n^o 6 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Transporteur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les réponses à cette DDR devront être déposées **au plus tard le 9 octobre 2020, à 12 h.**

La Régie transmet cette DDR au Transporteur, à titre de demandeur. Toutefois, un mémoire conjoint au soutien de cette demande étant déposé par Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité et BRTM, la Régie s'attend à ce que le Transporteur consulte au besoin ces derniers. Le cas échéant, elle lui demande d'indiquer l'apport de chacun dans les réponses.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml
p. j.